



Karolina Deruba (Pologne), 4<sup>e</sup>, catégorie 18-25 ans, Prix du public 2019

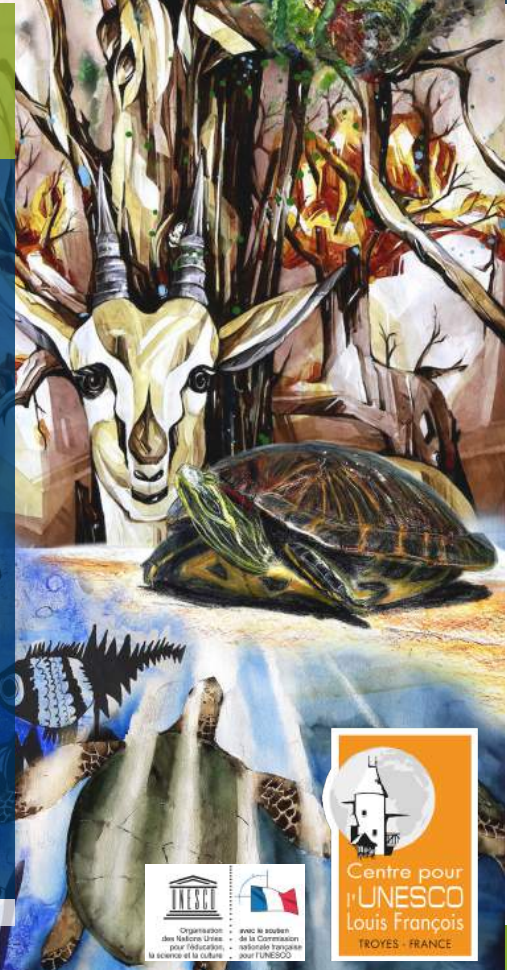
# Graines d'artistes du monde entier®

2020 CONCOURS  
INTERNATIONAL  
D'ARTS  
PLASTIQUES

## « La planète, aujourd'hui... et demain ? »

Ouvert à tous  
de 3 à 25 ans  
Jusqu'au 15 janvier 2020

Promotion Rachel Mathaux



## La planète, aujourd'hui... et demain ?

De quelles couleurs sera notre planète ?

Ronde et bleue, une planète en danger,  
Du vert, du bleu, une planète à sauver.

Depuis plus de 100 ans nous nous inquiétons  
du sort de notre planète. La consommation sans limite  
de ses ressources met en péril la vie sur la terre.

Les glaces fondent, des espèces disparaissent,  
les inondations et les tremblements de terre transforment  
la vie sur la terre et menacent son existence...  
la planète que nous connaissons gardera-t-elle ses couleurs ?

Que peut faire chacun de nous pour la préserver ?

Agissons ensemble !

De notre action aujourd'hui dépendront  
les couleurs de notre planète demain.



## The planet, today... and tomorrow ?

What colours will our planet be?

*Round and blue, a planet in danger  
Green, blue, a planet to save*

For over 100 years we have been concerned about the fate of our planet. The limitless consumption of its resources endangers life on earth.

The ice melts, species disappear, floods and earthquakes transform life on earth and threaten its existence ... the planet we know will keep its colours?

What can each of us do to preserve it?

Let's act together! Our actions today will transform the colours of our planet tomorrow.

## El planeta, hoy... ¿ y mañana ?

¿De qué colores será nuestro planeta?

*Redondo y azul, un planeta en peligro.  
Verde, azul, un planeta para salvar.*

Durante más de 100 años hemos estado preocupados por el destino de nuestro planeta. El consumo ilimitado de sus recursos pone en peligro la vida en la tierra.

El hielo se derrite, las especies desaparecen, las inundaciones y los terremotos transforman la vida en la tierra y amenazan su existencia ... ¿el planeta que conocemos mantendrá sus colores?

¿Qué podemos hacer cada uno de nosotros para preservarlo?

¡Actuemos juntos! De nuestra acción de hoy dependerán los colores de nuestro planeta mañana.



# REGLEMENT CONCOURS INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES 2020 -

## La planète : aujourd'hui... et demain ?

### ARTICLE 1 : ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

Le Centre pour l'UNESCO Louis François organise le concours international d'arts plastiques du 15 juillet 2019 au 15 janvier 2020.

### ARTICLE 2 : THEME ET OBJET DU CONCOURS

**Thème de l'année** « La planète : aujourd'hui... et demain ? ».

Ce concours cherche à promouvoir la pratique artistique parmi les enfants et les jeunes du monde dans le but de les réunir autour d'une action internationale commune.

Le Centre pour l'UNESCO Louis François s'est donné pour mission d'**inscrire l'enfance et la jeunesse dans la mémoire de l'humanité**, ainsi il s'engage à conserver toutes les créations artistiques participantes au sein de son artothèque « Mémoires du futur ». Primées ou non, elles demeurent la propriété du Centre pour l'UNESCO et ne seront pas retournées.

### ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ce concours est **ouvert aux enfants et jeunes de 3 à 25 ans du monde entier** répartis en 6 catégories : 03-05 ans, 06-09 ans, 10-13 ans, 14-17 ans, 18-25 ans et catégorie médico-sociale (tous âges confondus jusqu'à 25 ans).
- Une seule participation par personne (même nom, prénom et adresse) est acceptée.
- L'étiquette jointe correctement remplie doit être collée au dos de chaque création. Toute étiquette illisible ou incomplète ne sera pas prise en compte. Pour les envois collectifs, merci d'ajouter une liste récapitulative de l'envoi.
- Le participant **pourra joindre un texte explicatif** sur sa création et/ou sur la démarche.
- Seules les créations sur surface plate sont acceptées (pas de 3D) et sur supports souples (pas de passe-partout, pas de châssis, pas de bois). Format maximum 0,90 x 1,20 m.
- Les créations doivent être acheminées au Centre pour l'UNESCO Louis François à Troyes aux frais et sous la responsabilité des concurrents. **Évaluez votre envoi à 10€**, les envois évalués plus bas (0€) ou plus haut seront retenus par la douane et soumis à une taxe et à la TVA que le Centre pour l'UNESCO ne prendra pas à sa charge.

Adresse d'envoi :

Centre pour l'UNESCO Louis François (Concours dessins)  
Hôtel du Petit Louvre  
1, rue Linard Gonthier  
B.P. 279 10008 Troyes Cedex  
France

- Les participations ne respectant pas ces critères seront éliminées.
- **Date limite d'envoi** : 15 janvier 2020.
- Le participant ou son représentant légal ne pourra pas récupérer sa création artistique, elle ne lui sera pas envoyée, il ne pourra pas la récupérer. Toutes les créations artistiques envoyées par le biais du Concours seront conservées dans l'Artothèque « Mémoires du futur » avec le but de garder un témoignage de l'enfance et de la jeunesse.

### ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION

Le jury délibèrera le samedi 7 mars 2020 pour sélectionner les nominés et les 100 lauréats en fonction du respect du thème, de la valeur artistique et technique.

### ARTICLE 5 : PRIX

Les 3 premiers prix de chaque catégorie se verront remettre une médaille (plaquée or, plaquée argent et bronze massif) et un diplôme d'honneur nominatif. Les autres lauréats recevront une médaille en bronze et un diplôme d'honneur.

Les nominés recevront quant à eux un diplôme d'honneur nominatif. **Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.**

### ARTICLE 6 : EXPOSITION DES CREATIONS

Les lauréats et une partie des nominés seront exposés lors de la manifestation internationale « Graines d'artistes du monde entier » (GAME) à l'espace Argence de Troyes du 12 au 16 mai 2020. Plus tard, les créations artistiques seront présentées sous forme d'exposition itinérante en France et à l'étranger.

### ARTICLE 7 : ANNONCE DES RESULTATS

Les lauréats seront informés par mail et les résultats seront dévoilés sur le site et la page Facebook du Centre pour l'UNESCO à partir du 23 mars 2020.

### ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX

Les lauréats retireront leur prix le jour de la cérémonie de remise des prix le samedi 16 mai à 16h00 lors de GAME 2020. Dans le cas où le lauréat ne peut être présent, le prix sera expédié par voie postale à l'adresse indiquée sur l'étiquette réponse et le Centre pour l'UNESCO ne pourra en aucun cas être tenu responsable du suivi et du devenir du colis. Le Centre pour l'UNESCO ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation du colis (médaille/diplôme) ; il ne pourra remplacer ni compenser la perte/vol/dégradation. **Chaque médaille et diplôme sont réalisés en un seul et unique exemplaire.**

### ARTICLE 9 : DROIT DE LA PROPRIETE ARTISTIQUE

Le participant ou son représentant légal, cède à titre exclusif au Centre pour l'UNESCO, conformément à l'article L. 131-3 du code de la propriété intellectuelle, l'intégralité des droits patrimoniaux sur la création artistique, à titre gratuit et exclusif et pour le monde entier, pour la durée légale des droits d'auteur et atteste avoir lu et accepté le contrat de cession des droits.

### ARTICLE 10 : EXCLUSIONS

Chaque participant s'engage à ne pas envoyer de contrefaçons ou de plagiat. Les créations artistiques doivent être « originales » et pas faire l'objet d'une copie quelconque.

Ce règlement est définitif et ne fera l'objet d'aucun recours, appel ou poursuites que ce soient, ni par les établissements scolaires, ni par les auteurs.

### ARTICLE 11 ADHESION

Chaque établissement participant à notre concours devient pour l'année « membre correspondant » du Centre pour l'UNESCO sans avoir à remplir d'obligations réglementaires particulières.



Etiquette d'identification / Identification label / Formulario de identificación

Remplir en MAJUSCULES et coller derrière votre création / Fill in CAPS and paste behind your entry / Completar en MAYUSCULAS y pegar detrás de la creación artística

L'artiste / The artist / El artista

Prénom / First name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Last name / Apellido : \_\_\_\_\_

Date de naissance / Date of birth / Fecha de nacimiento : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Âge / Age / Edad : \_\_\_\_\_

Médico-sociale (Cochez uniquement si le participant est en situation de handicap mental ou a des difficultés d'apprentissage / tag only for participants with mental or learning disability or special needs / Marque únicamente para participantes con discapacidad intelectual o necesidades educativas específicas).

La création artistique/ The artwork / Creación artística

Technique / Técnica : \_\_\_\_\_

Format en cm Largeur x Hauteur/ Size Length x Height cm / Tamaño Largo x Alto en cm : \_\_\_\_\_ cm X \_\_\_\_\_ cm

Titre / Title / Título : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas d'ajouter un texte explicatif / Don't forget to attach an explaining text / No olvide adjuntar un texto explicativo (optional).

L'expéditeur/ The sender / Remitente

Vous êtes / You are / Usted es :

Enseignant / teacher / Profesor Ecole / School name / Escuela : \_\_\_\_\_

Parent / Family member / Familia  L'artiste / the artist / el artista

Prénom / First name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Last name / Apellido : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse / Postal address / Dirección : \_\_\_\_\_

Code/Código postal : \_\_\_\_\_

Ville / City / Ciudad : \_\_\_\_\_ Pays / Country / País : \_\_\_\_\_

Le participant ou son **représentant légal** reconnaît avoir pris connaissance du règlement disponible sur [centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org). Il s'engage à respecter toutes les clauses, sous peine d'élimination / *The participant or his legal representative acknowledges having read the rules at [centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org), agrees to respect all the clauses, under penalty of elimination* / *El participante o su representante legal reconoce haber leído las reglas disponibles en el sitio web [centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org) y acepta respetar todas las cláusulas, bajo pena de eliminación.*

Signature / Firma \_\_\_\_\_

A remplir par le Centre / To be completed only by the organizer / Dejar vacío.

**2020** - \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# REGULATIONS - INTERNATIONAL VISUAL ART COMPETITION 2020

## The planet: Today... and tomorrow ?

### ARTICLE 1 : ORGANISATION AND DATES OF COMPETITION

The Centre for UNESCO Louis François holds the annual art competition starting 15<sup>th</sup> July 2019 and ending 15<sup>th</sup> January 2020.

### ARTICLE 2 : THEME FOR 2020 AND OBJECTIVES OF THE COMPETITION

This year's theme: The planet : today... and tomorrow ?

The aim of the competition is to promote the practice of art among children and young people around the world in the hope of uniting them through an international activity.

The Centre for UNESCO has assigned itself the task of giving childhood and youth a place in the Memory of Mankind; the centre archives all participants artistic creations inside its artothèque (art library),

« Memories of the future ». Prize winning or not, all paintings remain the property of the Centre for UNESCO and they won't be returned.

### ARTICLE 3 : CONDITIONS FOR PARTICIPATION

- The competition is open to all children and young aged 3 to 25 throughout the world. It is divided into 5 age groups (03-05, 06-09, 10-13, 14-17, and 18-25) as well as a medical-social category open to children and young people with disability aged from 3 to 25 years old.
- Only one entry is accepted per individual.
- The identification label must be correctly filled out and secured to the back of each creation. Labels that are illegible or incorrectly filled out will not be taken into account.
- The participant might attach an explanatory text onto the creation describing the creative process.
- Only creations on a flat surface are accepted (no three-dimensional creations) and they must be on flexible material (unframed, no wood or carton board).
- The maximum dimensions are 0.9 x 1.2 m.
- The creations must be sent by post (shipment is paid for by the sender) and are the responsibility of the contestant. The postal address is :

Centre pour l'UNESCO Louis François (Concours dessins)  
Hôtel du Petit Louvre  
1, rue Linard Gonthier  
B.P. 279 10008 Troyes Cedex  
France

Please note, we recommend you state on the package the value of the creation (no less than 10€ and no more than 20€) and a description of the contents to avoid fines and taxation when the package goes through French customs. **The Centre for UNESCO will not pay any fines or tax for the delivery of artwork.**

- Participants who do not respect the above criteria will be disqualified from the competition.
- The final date for candidates to send in their entry is 15<sup>th</sup> January 2020.
- **The participant will not be able to recover his drawing, it will not be sent to him nor will be able to be taken again. All entries will be kept in the art library "Memories of the future" to keep a testimony of childhood and youth.**

### ARTICLE 4 : SELECTION CRITERIA

A jury views the creations on Saturday 7<sup>th</sup> March 2020 to select the nominees and 100 winners in accordance to respect of the theme, artistic value and prowess.

### ARTICLE 5 : PRIZES

The 3 first places of each category will be awarded a medal (gold plated, silver plated and solid bronze) and a certificate. The other winners will each receive a bronze medal as well as a certificate.

Nominees will each receive a certificate.

The winning prize can in no case be exchanged for currency or another prize.

### ARTICLE 6 : EXHIBITION OF THE ARTWORKS

The winning and nominated creations will be exhibited in the event « Graines d'artistes du monde entier® » at Troyes which takes place 12 to 16 May 2020. In the event that the winner cannot be present, the prize will be sent via air mail to the address indicated on the painting's label. The Centre for UNESCO will not in any case be held responsible for the tracking and arrival of packages.

### ARTICLE 7 : ANNOUNCING THE RESULTS

The winners will be informed by e-mail and the results will be published on the website and Facebook page of the Centre for UNESCO from 23<sup>rd</sup> March 2020.

### ARTICLE 8 : AWARDING OF PRIZES

The winners will collect their prizes during an award ceremony on Saturday 16<sup>th</sup> May at the international event « Graines d'artistes du monde entier® » in the « Espace Argence » at Troyes which takes place 12 to 16 May 2020. In the event that the winner cannot be present, the prize will be sent via air mail to the address indicated on the painting's label. The Centre for UNESCO will not in any case be held responsible for the tracking and arrival of packages.

The medal will be sent to the address of the participant and the certificate will be sent via standard mail to the same address. The Centre for UNESCO will not in any case be held responsible for the loss, theft or damage of packages (medals and certificates); the centre cannot replace nor compensate for theft, loss or damage. Each medal and certificate is unique and only one copy is made.

### ARTICLE 9 : ART PROPERTY RIGHTS

The participants or their legal representative, assign exclusively to the Centre for UNESCO, in accordance with Article L. 131-3 of the french Code of intellectual property, all of the economic rights of artistic creation, for free and exclusive and worldwide, for the legal term of copyright and attests to having read and accepted the contract of assignment of rights.

### ARTICLE 10 : EXCLUSIONS

Participants are prohibited from engaging in counterfeiting or plagiarism. The artistic creations must be originals and not be the subject of a copy. These regulations are final and will not be the object of any plea, appeal or prosecution by **the schools nor the authors.**

### ARTICLE 11 : MEMBERSHIP

Each institution participating in our competition becomes « correspondent member » of the Centre for UNESCO for the year without having to fulfil any specific regulatory obligations.

The Centre for UNESCO Louis François is complementary to the Public Education and approved of Popular Education by the french Ministry of Youth and Sports. The Centre for UNESCO Louis François undertakes to keep and protect all the artistic creations participating in the International Competition. Our commitment is to promote children and young people and to include them in the Memory of Humanity. All of our activities in the visual arts will culminate in the creation of the World Institute of Youth Arts in Troyes.

Le participant ou son **représentant** legal reconnaît avoir pris connaissance du règlement disponible sur [centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org). Il s'engage à respecter toutes les clauses, sous peine d'élimination / **The participant or his legal representative acknowledges having read the rules at [centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org), agrees to respect all the clauses, under penalty of elimination / El participante o su representante legal reconoce haber leído las reglas disponibles en el sitio [web centre-unesco-troyes.org](http://centre-unesco-troyes.org) y acepta respetar todas las cláusulas, bajo pena de eliminación.**

Signature / Firma \_\_\_\_\_



Etiquette d'identification / Identification label / Formulario de identificación

Remplir en MAJUSCULES et coller derrière votre création / Fill in CAPS and paste behind your entry / Completar en MAYUSCULAS y pegar detrás de la creación artística

L'artiste / The artist / El artista

Prénom / Name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Lastname / Apellido : \_\_\_\_\_

Date de naissance / Date of birth / Fecha de nacimiento : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Âge / Age / Edad : \_\_\_\_\_

Médico-social (Cochez uniquement si le participant est en situation de handicap mental ou a des difficultés d'apprentissage / tag only for participants with mental or learning disability or special needs / Marque únicamente para participantes con discapacidad intelectual o necesidades educativas específicas).

La création artistique / The artwork / Creación artística

Technique / Técnica : \_\_\_\_\_

Format en cm Largeur x Hauteur / Size Length x Height cm / Tamaño Largo x Alto en cm : \_\_\_\_\_ cm X \_\_\_\_\_ cm

Titre / Title / Título : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas d'ajouter un texte explicatif / Don't forget to attach an explaining text / No olvide adjuntar un texto explicativo (optional).

L'expéditeur / The sender / Remitente

Vous êtes / You are / Usted es :

Enseignant / teacher / Profesor Ecole / School name / Escuela : \_\_\_\_\_

Parent / Family member / Familia  L'artiste / the artist / el artista

Prénom / First name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Last name / Apellido : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse / Postal address / Dirección : \_\_\_\_\_

Code/Código postal : \_\_\_\_\_

Ville / City / Ciudad : \_\_\_\_\_ Pays / Country / País : \_\_\_\_\_

A remplir par le Centre / To be completed only by the organizer / Dejar vacío.

2020 - \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# REGLAS - CONCURSO INTERNACIONAL DE ARTES PLASTICAS 2020

## El planeta hoy... y mañana ?

### ARTÍCULO 1: ORGANIZACIÓN Y FECHAS DE COMPETENCIA

El Centro para la UNESCO Louis François abre el concurso del 15 de julio de 2019 hasta el 15 de enero de 2020.

### ARTÍCULO 2: TEMA Y OBJETIVOS DE LA COMPETENCIA

Tema: El planeta hoy ... ¿y mañana?

El objetivo del concurso es promover la práctica del arte entre niños, niñas y jóvenes de todo el mundo con la esperanza de unirlos a través de una actividad internacional.

El Centro para la UNESCO se ha asignado la tarea de dar a la infancia y la juventud un lugar en la Memoria de la Humanidad; El centro archiva todas las creaciones artísticas de los participantes dentro de su Artoteca (Biblioteca de arte), «Memorias del futuro». Ganadoras o no, todas las pinturas pasan a ser propiedad del Centro por la UNESCO y no serán devueltas.

### ARTÍCULO 3: CONDICIONES DE PARTICIPACIÓN

El concurso está abierto a todos los niños, niñas y jóvenes de 3 a 25 años en todo el mundo. Se divide en 5 grupos de edad (03-05, 06-09, 10-13, 14-17 y 18-25), así como una categoría médico-social abierta a niños y jóvenes con discapacidad de 3 a 25 años.

Solo se acepta una entrada por persona.

La etiqueta de identificación debe completarse correctamente y asegurarse en la parte posterior de cada creación. No se tendrán en cuenta las etiquetas que sean ilegibles o incompletas.

El participante puede adjuntar un texto explicativo a la creación que describa el proceso creativo.

Solo se aceptan creaciones en una superficie plana (no tridimensionales) y deben estar en material ligero (sin marco, sin madera o cartón).

Las dimensiones máximas son 0.9 x 1.2 m.

Las creaciones deben enviarse por correo postal (el envío lo paga el remitente) y bajo la responsabilidad del concursante. La dirección postal es:

Centre pour l'UNESCO Louis François (Concours dessins)  
Hôtel du Petit Louvre  
1, rue Linard Gonthier  
B.P. 279 10008 Troyes Cedex  
France

Le recommandamos que indique en el paquete el valor de la creación (no menos de 10 € y no más de 20 €) y una descripción del contenido para evitar multas e impuestos cuando el paquete pase por la aduana francesa. El Centro por la UNESCO no pagará multas ni impuestos por la entrega de paquetes.

Los participantes que no respeten los criterios anteriores serán descalificados de la competencia.

La fecha final para que los candidatos envíen su entrada es el 15 de enero de 2020.

El participante no podrá recuperar su dibujo, no se le enviará ni podrá volver a recuperarlo. Todas las entradas se guardarán en la biblioteca de arte "Memorias del futuro" para mantener un testimonio de la infancia y la juventud.

### ARTÍCULO 4: CRITERIOS DE SELECCIÓN

Un jurado ve las creaciones el sábado 7 de marzo de 2020 para seleccionar a los nominados y 100 ganadores de acuerdo con el tema, el valor artístico y la destreza.

### ARTÍCULO 5: PREMIOS

Los 3 primeros lugares de cada categoría recibirán una medalla (chapada en oro, plateada y bronce sólido) y un certificado. Los otros ganadores recibirán una medalla de bronce y un certificado.

Los nominados recibirán cada uno un certificado.

El premio ganador no se puede cambiar en ningún caso por dinero u otro premio.

### ARTÍCULO 6: EXPOSICIÓN DE LAS OBRAS

Las creaciones ganadoras y nominadas se exhibirán en el evento «Graines d'artistes du monde entier®» en Troyes. Estas creaciones conformarán exposiciones itinerantes que circularán por Francia y el extranjero.

### ARTÍCULO 7: ANUNCIO DE LOS RESULTADOS

Los ganadores serán informados por correo electrónico y los resultados se publicarán en el sitio web y la página de Facebook del Centro por la UNESCO a partir del 23 de marzo de 2020.

### ARTÍCULO 8: ADJUDICACIÓN DE PREMIOS

Los ganadores recogerán sus premios durante una ceremonia de entrega de premios el sábado 16 de mayo en el evento internacional «Graines d'artistes du monde entier®» en el «Espace Argence» en Troyes, del 12 al 16 de mayo de 2020. En caso de que el ganador no pueda estar presente, el premio se enviará por correo aéreo a la dirección indicada en la etiqueta de la pintura. El Centro por la UNESCO no será en ningún caso responsable del seguimiento y la llegada de los paquetes.

La medalla se enviará a la dirección del participante y el certificado se enviará por correo estándar a la misma dirección. El Centro por la UNESCO no será en ningún caso responsable de la pérdida, el robo o el daño de los paquetes (medallas y certificados); El centro no puede reemplazar ni compensar el robo, la pérdida o el daño. Cada medalla y certificado es único y solo se hace un ejemplar.

### ARTÍCULO 9: DERECHOS DE PROPIEDAD ARTÍSTICA

Los participantes o su representante legal, asignan exclusivamente al Centro para la UNESCO, de conformidad con el Artículo L. 131-3 del Código francés de propiedad intelectual, todos los derechos económicos de la creación artística, de forma gratuita y exclusiva y en todo el mundo, para el término legal de derechos de autor y da fe de haber leído y aceptado el reglamento de cesión de derechos.

### ARTÍCULO 10: EXCLUSIONES

Los participantes tienen prohibido participar en la falsificación o el plagio. Las creaciones artísticas deben ser originales y no ser objeto de una copia.

Estas regulaciones son finales y no serán objeto de ninguna, apelación o enjuiciamiento, ni por las escuelas ni por los autores o sus familiares.

### ARTÍCULO 11: MEMBRESÍA

Cada institución que participa en nuestro concurso se convierte en « miembro corresponsal » del Centro por la UNESCO durante el año sin tener que cumplir ninguna obligación regulatoria específica.

El Centro para la UNESCO Louis François es complementario a la Educación Pública y aprobado por la Educación Popular por el Ministerio francés de Juventud y Deporte. El Centro por la UNESCO Louis François se compromete a mantener y proteger todas las creaciones artísticas que participan en el Concurso Internacional. Nuestro compromiso es promover la práctica artística de los niños, niñas y jóvenes e incluirlos en la Memoria de la Humanidad. Todas nuestras actividades en artes visuales culminarán con la creación del Instituto Mundial de Artes Juveniles, IMAJ en Troyes.



Etiquette d'identification / Identification label / Formulario de identificación

Remplir en MAJUSCULES et coller derrière votre création / Fill in CAPS and paste behind your entry / Completar en MAYUSCULAS y pegar detrás de la creación artística

L'artiste / The artist / El artista

Prénom / First name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Last name / Apellido : \_\_\_\_\_

Date de naissance / Date of birth / Fecha de nacimiento : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Âge / Age / Edad : \_\_\_\_\_

Médico-social (Cochez uniquement si le participant est en situation de handicap mental ou a des difficultés d'apprentissage / tag only for participants with mental or learning disability or special needs / Marque únicamente para participantes con discapacidad intelectual o necesidades educativas específicas).

La création artistique/ The artwork / Creación artística

Technique / Técnica : \_\_\_\_\_

Format en cm Largeur x Hauteur/ Size Length x Height cm / Tamaño Largo x Alto en cm : \_\_\_\_\_ cm X \_\_\_\_\_ cm

Titre / Title / Título : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas d'ajouter un texte explicatif / Don't forget to attach an explaining text / No olvide adjuntar un texto explicativo (facultatif/optional/opcional).

L'expéditeur/ The sender / Remitente

Vous êtes / You are / Usted es :

Enseignant / teacher / Profesor - Ecole / School name / Escuela : \_\_\_\_\_

Parent / Family member / Familia  L'artiste / the artist / el artista

Prénom / First name / Nombre : \_\_\_\_\_

Nom / Last name / Apellido : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse / Postal address / Dirección : \_\_\_\_\_

Code/Código postal : \_\_\_\_\_

Ville / City / Ciudad : \_\_\_\_\_ Pays / Country / País : \_\_\_\_\_

Le participant ou son représentant legal reconnaît avoir pris connaissance du règlement disponible sur centre-unesco-troyes.org. Il s'engage à respecter toutes les clauses, sous peine d'élimination / The participant or his legal representative acknowledges having read the rules at centre-unesco-troyes.org, agrees to respect all the clauses, under penalty of elimination / El participante o su representante legal reconoce haber leído las reglas disponibles en el sitio web centre-unesco-troyes.org y acepta respetar todas las cláusulas, bajo pena de eliminación.

Signature / Firma \_\_\_\_\_

A remplir par le Centre / To be completed only by the organizer / Dejar vacío.

2020 - \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# RÈGLEMENT CONCOURS INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES 2020

## ARTICLE 1 : ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

Le Centre pour l'UNESCO Louis François organise le Concours international d'arts plastiques du 15 juillet 2019 au 15 janvier 2020.

## ARTICLE 2 : THÈME ET OBJET DU CONCOURS

Thème de l'année :

« La planète, aujourd'hui... et demain ? ».

Ce concours cherche à promouvoir la pratique artistique parmi les enfants et les jeunes du monde dans le but de les réunir autour d'une action internationale commune.

Le Centre pour l'UNESCO Louis François s'est donné pour mission **d'inscrire l'enfance et la jeunesse dans la mémoire de l'humanité**, ainsi il s'engage à conserver toutes les créations artistiques participantes au sein de son artothèque « Mémoires du futur ». Primées ou non, elles demeurent la propriété du Centre pour l'UNESCO et ne seront pas retournées.

## ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

→ Ce concours est ouvert aux enfants et jeunes de **3 à 25 ans du monde entier** répartis en 6 catégories : 03-05 ans, 06-09 ans, 10-13 ans, 14-17 ans, 18-25 ans et catégorie médico-sociale (tous âges confondus jusqu'à 25 ans).

→ Une seule participation par personne (même nom, prénom et adresse) est acceptée.

→ L'étiquette jointe correctement remplie doit être collée au dos de chaque création. Toute étiquette illisible ou incomplète ne sera pas prise en compte. Pour les envois collectifs, merci d'ajouter une liste récapitulative de l'envoi.

→ Le participant **pourra joindre un texte explicatif** sur sa création et/ou sur la démarche.

→ Seules les créations sur surface plate sont acceptées (pas de 3D) et sur supports souples (pas de passe-partout, pas de châssis, pas de bois).

Format maximum 0,90 x 1,20 m.

→ Les créations doivent être acheminées au Centre pour l'UNESCO Louis François à Troyes aux frais et sous la responsabilité des concurrents. Évaluez votre envoi à 10€, les envois évalués plus bas ou plus haut seront retenus par la douane et soumis à une taxe et à la TVA que le Centre pour l'UNESCO ne prendra pas à sa charge.

→ Adresse d'envoi : **Concours de dessin, Centre pour l'UNESCO Louis François, Hôtel du Petit Louvre, 1 rue Linard Gonthier, B.P. 279, 10008 Troyes Cedex, France.**

→ Les participations ne respectant pas ces critères seront éliminées.

→ **Date limite d'envoi : 15 janvier 2020.**

→ Le participant ou son représentant légal ne pourra pas récupérer sa création artistique, elle ne lui sera pas envoyée. Toutes les créations artistiques envoyées par le biais du Concours seront conservées dans l'Artothèque « Mémoires du futur » avec le but de garder et de transmettre un témoignage de l'enfance et de la jeunesse.

## ARTICLE 4 : CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury aura lieu le 7 mars 2020 pour sélectionner les nominés et les 100 lauréats en fonction du respect du thème, de la valeur artistique et technique.

## ARTICLE 5 : PRIX

Les 3 premiers prix de chaque catégorie se verront remettre une médaille (plaquée or, plaquée argent et bronze massif) et un diplôme d'honneur nominatif. Les autres lauréats recevront une médaille en bronze et un diplôme d'honneur. Les nominés recevront quant à eux un diplôme d'honneur nominatif.

**Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.**

## ARTICLE 6 : EXPOSITION DES CRÉATIONS

Les lauréats et une partie des nominés seront exposés lors de la manifestation internationale « **Graines d'artistes du monde entier** » (GAME) à l'espace Argence de Troyes du 12 au 16 mai 2020. Plus tard, les créations artistiques seront présentées sous forme d'exposition itinérante en France et à l'étranger.

## ARTICLE 7 : ANNONCE DES RÉSULTATS

Les lauréats seront informés par mail et les résultats seront dévoilés sur le site et la page Facebook du Centre pour l'UNESCO à partir du 23 mars 2020.

## ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX

Les lauréats retireront leur prix le jour de la cérémonie de remise des prix le samedi 16 mai à 16h00 lors de GAME 2020. Dans le cas où le lauréat ne peut être présent, le prix sera expédié par voie postale à l'adresse indiquée sur l'étiquette réponse et le Centre pour l'UNESCO ne pourra en aucun cas être tenu responsable du suivi et du devenir du colis.

Le Centre pour l'UNESCO ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation du colis (médaille/diplôme) ; il ne pourra remplacer ni compenser la perte/vol/dégradation.

**Chaque médaille et diplôme sont réalisés en un seul et unique exemplaire.**

## ARTICLE 9 : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

Le participant ou son représentant légal, cède à titre exclusif au Centre pour l'UNESCO, conformément à l'article L. 131-3 du code de la propriété intellectuelle, l'intégralité des droits patrimoniaux sur la création artistique, à titre gratuit et exclusif et pour le monde entier, pour la durée légale des droits d'auteur et atteste avoir lu et accepté le contrat de cession des droits.

## ARTICLE 10 : EXCLUSIONS

Chaque participant s'engage à ne pas envoyer de contrefaçons ou de plagiat. Les créations artistiques doivent être « originales » et pas faire l'objet d'une copie quelconque.

Ce règlement est définitif et ne fera l'objet d'aucun recours, appel ou poursuites que ce soient, ni par les établissements scolaires, ni par les auteurs.

## ARTICLE 11 ADHÉSION

Chaque établissement participant à notre concours devient pour l'année « **membre correspondant** » du Centre pour l'UNESCO sans avoir à remplir d'obligations réglementaires particulières.



Katerina Styopina (Russie) 11 ans, catégorie 6-9 ans



Avec l'aimable soutien de :



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Concours international  
de **POÉSIE**  
en langue française

ouvert aux jeunes  
de 9 à 25 ans

DU 25 SEPTEMBRE 2019  
au 08 FEVRIER 2020

✓ **Thème 2020**  
La planète,  
aujourd'hui et demain ?

DES MOTS  
POUR NOTRE TERRE



TERRE - SOLEIL - AIR - NUAGES  
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE - HIVER - NUIT  
MER - EAU - HERBE - ANIMAUX - HUMAIN - OcéAN - SABLE  
CIEL - FEU - VENT - RIVIÈRE - SAISON - NATURE  
JOUR - FLEUR - INSECTES - NEIGE - GLACE

Organisé par le Centre pour  
l'UNESCO Louis François  
<http://centre-unesco-troyes.com>  
<https://www.facebook.com/centre.unesco.troyes>





# Concours international de poésie en langue française « Des mots pour notre terre »

## Thème 2020

### « La planète, aujourd'hui... et demain ? »

*De quelles couleurs sera notre planète ?*

*Ronde et bleue, une planète en danger.*

*Du vert, du bleu, une planète à sauver.*

*Depuis plus de 100 ans nous nous inquiétons  
du sort de notre planète. La consommation  
sans limite de ses ressources met en péril la vie  
sur la terre.*

*Les glaces fondent, des espèces disparaissent,  
les inondations et les tremblements de terre  
transforment la vie sur la terre et menacent son  
existence... la planète que nous connaissons  
gardera-t-elle ses couleurs ?*

*Que peut faire chacun de nous pour la  
préserver ?*

*Agissons ensemble ! de notre action  
aujourd'hui dépendront les couleurs de notre  
planète demain.*

## Règlement

### **ARTICLE 1 : ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS**

Le Centre pour l'UNESCO Louis François organise un Concours international de poésie en langue française gratuit. « Des Mots pour notre Terre » se veut une célébration de la nature, de sa richesse et de sa fragilité. Il cherche à sensibiliser les jeunes aux enjeux du changement climatique et au développement durable.

Les poèmes seront adressés, **avant le 08 février 2020 minuit**, par voie électronique et en format PDF, uniquement à l'adresse suivante : [cpi@centre-unesco-troyes.org](mailto:cpi@centre-unesco-troyes.org)

### **ARTICLE 2 : THÈME ET OBJET DU CONCOURS**

Le thème choisi pour l'année en cours est :

« La planète, aujourd'hui... et demain ? »

Le principe est de rédiger un poème en langue française, en vers ou en prose, sur le thème proposé.

À travers leur poème, les participants au concours exprimeront leur sensibilité à la richesse du monde naturel, conformément à l'objectif de préservation poursuivi par l'UNESCO.

Ils démontreront leur amour de la nature et leur attachement à la notion de développement durable et de préservation de la planète.

Tous les poèmes reçus, primés ou non, demeurent la propriété du Centre pour l'UNESCO Louis François.

Ce dernier se réserve le droit de les exploiter à toutes fins utiles dans le cadre de ses activités artistiques et culturelles. Le Centre s'engage à conserver toutes les participations du Concours international de poésie en langue française, afin d'inscrire l'enfance et la jeunesse dans la mémoire de l'humanité.

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert aux jeunes du monde entier de 9 à 25 ans, que leur langue maternelle soit ou non le français, et comprend quatre catégories: 9-12 ans, 13-15 ans, 16-18 ans, 19-25 ans. La création pourra être à titre individuel ou collectif. Dans la limite d'**un seul poème par participant ou par collectif**.

Chaque participant veillera à présenter une œuvre inédite dans le respect du droit d'auteur.

La forme du poème, le nombre de vers et de strophes, sont libres mais la taille du poème ne devra pas excéder **une page de format A4**.

Le haïku peut être utilisé à condition de respecter sa composition.

Les calligrammes sont acceptés s'ils sont accompagnés d'une copie du poème écrit sous forme de texte classique.

Le poème peut être illustré, si l'illustration n'affecte pas sa lisibilité.

A chaque poème devra obligatoirement être joint l'étiquette réponse, correctement remplie en majuscules.

Dans le cas d'une participation en milieu scolaire, le ncm de l'établissement, son adresse, la classe, le ncm de l'enseignant responsable et une adresse électronique devront également être renseignés.

**Toute production ne respectant pas les conditions de participation (langue française, thème, format du poème, lisibilité...) sera éliminée d'office.**

### **ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION**

Le jury, composé de représentants du Centre pour l'UNESCO, de professionnels d'horizons culturels divers, procédera à la sélection des poèmes lauréats selon les critères suivants : respect du thème, structuration, musicalité, maîtrise de la langue française et sensibilité.

Selon une procédure qui lui appartient en propre, le jury sous la responsabilité de son référent, établira un classement. Le classement établi est souverain, définitif et sans appel.



## ARTICLE 5 : PRIX

Les lauréats seront récompensés indépendamment de leur nationalité. Les 3 premiers prix de chaque catégorie se verront remettre une médaille (plaquée or, plaquée argent et bronze massif) et un diplôme d'honneur nominatif. Tous les autres lauréats seront récompensés par une médaille en bronze massif sous écrin.

Un diplôme d'honneur sera remis à chacun des lauréats mentionnant la place remportée dans le concours. Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.

## ARTICLE 6 : EXPOSITION DES POÈMES

Tous les lauréats seront exposés lors de la manifestation internationale « Graines d'artistes du monde entier ® » à l'espace Argence de Troyes du 12 au 16 mai 2020.

## ARTICLE 7 : ANNONCE DES RÉSULTATS

Les lauréats seront informés par mail. La liste des lauréats sera publiée le 22 avril 2020, Journée mondiale de la Terre, sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/centre.unesco.troyes>) ainsi que sur notre site internet (<http://centre-unesco-troyes.org>).

## ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX

Les lauréats présents se verront remettre leurs récompenses durant la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le samedi 16 mai 2020 lors de la rencontre internationale d'arts pour la jeunesse : "Graines d'artistes du monde entier®" à Troyes.

Dans le cas où le lauréat ne peut être présent, le prix sera expédié par voie postale à l'adresse indiquée sur l'étiquette réponse.

Le Centre pour l'UNESCO ne pourra être tenu responsable du suivi ou du devenir du colis, ni en cas de perte, vol ou dégradation du colis (médaille/diplôme) ; il ne pourra remplacer ni compenser la perte à ce vol / perte / dégradation. Chaque médaille et diplôme sont réalisés en un seul et unique exemplaire.

## ARTICLE 9: EXCLUSIONS


Chaque participant s'engage à ne pas envoyer de contrefaçons ou plagiat.

Ce règlement est définitif et ne fera l'objet d'aucun recours, appel ou poursuites que ce soient, ni par les établissements scolaires, ni par les auteurs.



## Etiquette d'identification

A remplir lisiblement et à coller derrière chaque poème envoyé.

 Le poète

NOM

Prénom

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Sexe F/M : \_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_

En cas de création collective (à partir de 2 élèves), joindre impérativement, en plus de l'étiquette, une liste saisie avec les noms, prénoms, âge et classe de chaque enfant /jeune/participant.

L'expéditeur

Vous êtes :

**Enseignant.e (à remplir une fois par envoi d'une même classe)**

NOM

Prénom

Etablissement

Classe

Adresse

Code postal

Ville

E-mail/Tél.

**Parent (ne remplir qu'en cas d'envoi en dehors du cadre scolaire).**

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

E-mail/Tél.

Le participant et/ou son représentant reconnaît avoir lu et compris le règlement et s'engage à en respecter toutes les clauses, sous peine d'élimination.

Signature \_\_\_\_\_